

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant

ÉDITORIAL

Nous sommes tous grecs!

La Grèce serait-elle la première «victime» de la crise actuelle du capitalisme? Est-ce que les manifestants – les citoyens, les jeunes et les grévistes – remettraient en cause le modèle de l'Etat-Nation militaro-capitaliste?

Il semble trop tôt pour le dire et tel n'est pas notre rôle de faire des prévisions. Toutefois, si la révolte populaire grecque repose sur des origines nationales relativement connues – absence de choix politiques, sclérose de la vie parlementaire, inégalités sociales, dégradation continue des services publics, exclusion, chômage, ascension sociale impossible ou encore corruption – force est de rappeler que ces événements ne résultent pas d'une simple crise provoquée par des «émeutiers» suite à une malheureuse bavure policière, mais il s'agit avant tout d'une réaction populaire contre des conditions sociales insoutenables et une absence de perspectives.

La mort de ce jeune Grec n'est donc pas un simple coup du sort. En effet, face à une montée désorganisée des résistances populaires, le pouvoir bourgeois ne peut et ne sait répondre que par la répression.

Il est ainsi nécessaire de relier les protestations grecques à la dynamique globale de crise du capitalisme. Suite à cette crise, les Etats européens, n'ont eu de cesse de protéger les intérêts des dominants en récompensant les responsables de la crise, en édictant de nouvelles règles afin de renforcer et de protéger les intérêts du Capital. Où est la justice quand les responsables de millions de licenciements et de drames humains sont aidés et récompensés par l'Etat?

Face à cette violence implacable, il s'agit de montrer sa détermination à changer l'ordre établi, à imaginer et à créer notre avenir. Sans eux!

Réd.



La libre circulation rime-t-elle avec baisse des conditions de travail? DR

DOSSIER: LIBRE CIRCULATION

La libre circulation en questions

Le référendum porté par l'extrême-droite ayant abouti, le 8 février prochain, les citoyen-ne-s suisses seront appelé-e-s à voter sur la reconduction et l'élargissement de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il s'agit dès lors de faire le bilan d'un point de vue de gauche, socialiste et syndical, de cet accord, de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux de 2002 et des fameuses «mesures d'accompagnement».

Le dumping salarial craint s'est-il produit? La mise en concurrence des travailleuses et des travailleurs à l'échelle de l'Europe a-t-elle les conséquences prévues? Quels sont les liens entre ces éléments et la structure du droit du travail en Suisse? Quels ont été les objectifs et les luttes syndicales et sociales?

Naviguant entre le Charybde de l'Europhilie et le Scylla de la «préférence nationale», notre dossier s'interroge sur les avancées et les limites de la stratégie syndicale et socialiste face à la reconduction de l'ALCP et se demande, surtout, si le OUI prôné par les directions syndicales et politiques de gauche, n'a pas été concédé un peu trop rapidement.

Réd.

Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort
UDC:
Blocher en
bout de course.

Page 3

International
Congrès du PS
français: Il y
avait aussi des
idées.

Page 11

Cantons
Vaud: Référen-
dums contre la
politique des
caisses vides.

Page 13

Marre de la Crise!

Depuis que nous sommes conscients que nous sommes en crise, combien d'erreurs ont été commises? Combien d'emplois ont été sacrifiés? Combien de millions perdus par ceux qui ne sont pas coupables? Cette crise est agaçante, frustrante, mais pas seulement à cause de ses tristes conséquences sur le niveau de vie de beaucoup d'entre nous. Ce qui est rageant, c'est que malgré les scandales qui s'empilent quotidiennement, les solutions proposées ne font qu'accroître les problèmes. Ce qui est triste, c'est que même si la population Suisse est agacée, elle ne semble pas pouvoir se mobiliser contre un système injuste, mais robuste.

Pourtant il y a de quoi sortir de ses gonds:

– Des 60 milliards du plan de sauvetage de l'UBS, 20 sont déjà perdus dans les pertes sur les actifs pourris que la grande banque a pu déverser sur les citoyens.

– Des milliers d'emplois déjà supprimés par la crise (rien qu'en Suisse), ou des milliers de personnes mises au chômage partiel, seuls quelques-uns sont partiellement responsables de la situation. Les autres? Ils n'ont pris aucun risque inconsidéré, mais les conséquences sont pour leur pomme!

– Des arguments au sujet de la crise que l'on entend dans les médias, combien traitent du problème de fond? Quasiment aucun. Même la gauche se perd parfois dans le combat inutile contre les bonus des grands patrons, plutôt que de s'attaquer au système qu'il faut changer.

Il faut rappeler que si les grands patrons rendent leur bonus, l'argent va aux actionnaires, et les patrons paieront tout cela en moins d'impôt: ou est l'intérêt pour le citoyen? La gauche n'est pas là pour faire l'arbitrage entre l'actionariat et les dirigeants salariés, mais pour défendre l'intérêt de toute la population.

– Des offuscations de la population, qui en tient compte? D'abord le parlement refuse une session urgente sur la crise, et après personne n'a rien à dire sur les 54 milliards investis par la BNS. Sur les 6 milliards de prêt, le Parlement a même refusé que la Confédération donne quelques conditions qui seraient pourtant essentielles: c'est scandaleux!

Une crise, ça fait mal, mais on peut souvent aussi en tirer du positif. Il peut en ressortir une prise de conscience, une mobilisation et parfois même un pas en avant pour la société. De cette crise, la droite semble ne sortir qu'égratignée, alors qu'elle et sa politique néo-libérale en portent la responsabilité des futures souffrances de nos peuples. Cette crise est énervante, car elle est révélatrice du manque de démocratie de notre société et surtout du travail immense que la gauche a encore devant elle. Puisque le désespoir n'est jamais la bonne réponse, la gauche doit se recentrer sur ses valeurs premières, pour être capable de proposer, puis construire l'alternative. Sinon, qui le fera?

Samuel Bendahan

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant

Abonnement annuel: Fr. 49.–
Abonnement de soutien: Fr. 130.–
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuse·eur·s): Fr. 29.–
CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Samuel Bendahan (SB), Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), André Mach (AM), Raphaël Mahaim (RM), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Rebecca Ruiz (RR), Julien Wicki (JW).

Comité:

Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Benoît Gaillard, Dan Gallin, Dominique Hartmann, Pierre-Yves Maillard, Cyril Mizrahi, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

Collaboration permanente:

Christian D'Andrès, Grégoire Junod, Salima Moyard, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Marc Olivetta, Christian Vullioud.

Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:

Annabel Glauser, Lausanne.

Webmaster:

Kevin Luximon, Lausanne.

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

SOMMAIRE

- 1 Édito
- 2 Humeur
- 3 UDC: Combats d'arrière-garde
- 4 Contre la crise? Travailler moins!
- 5 à 10 Dossier: Libre circulation
- 11 PS français: un vrai débat d'idées
- 12 Bilan des élections du 30.11.08
Retour sur l'imprescriptibilité
- 13 Déchets nucléaires
Référendums fiscaux
- 14 Film: La bande à Baader
BD: Marzi
- 15 Marianne Hugenin
- 16 La dernière



Combats d'arrière-garde

Incapable de taire les dissensions internes qui vont croissant, l'UDC a démontré à l'occasion de la succession de Samuel Schmid que l'agonie politique de Christoph Blocher affaiblit durablement ce parti.

En politique, les images sont importantes. Celles de Christoph Blocher et d'Ueli Maurer s'expliquant à longueur de journée sur leur ticket à deux en vue de la succession de Samuel Schmid au Conseil fédéral en disent long sur l'état actuel de l'élite de l'UDC. Le premier n'est plus qu'une pâle copie du tribun populiste menant l'attaque contre la citadelle fédérale. Qui se souvient encore de ces photos saisissantes de Christoph Blocher et de son épouse à l'occasion de la manifestation nationaliste organisée le 6 octobre 2007, point culminant de la campagne fédérale de l'UDC? Face aux contre-manifestants, le patron de l'UDC s'entourait alors de sa garde rapprochée tel un chef de guerre. Une de ces photos a d'ailleurs gagné un prix. *Tempi passati.*

DOUBLE DÉPENDANCE

Le deuxième ne réussit pas à se débarrasser de son statut d'éternel second. Ses explications répétées relatives à sa nouvelle double indépendance sonnent comme une ironie diabolique aux oreilles de celles et de ceux qui ont subi la loi de l'UDC ces dernières années – les requérant·es d'asile, les migrant·es, les personnes contraintes de recourir aux services sociaux ou à l'assurance-invalidité – voire qui l'ont combattue: la gauche politique, syndicale et sociale. Première indépendance selon Ueli Maurer: celle par rapport à la ligne dure de son parti en cas d'élection. Il deviendrait alors en un tournemain un adepte de la concordance et de la collégialité. Il faut être amnésique pour le croire. Seconde indépendance selon Ueli Maurer: celle à l'égard de Christoph Blocher. Il suffit d'avoir vu l'entretien que les deux ont accordé à la télévision alémanique récemment. Ueli Maurer s'empressait de répéter que le vrai choix du vrai numéro un devrait évidemment se porter sur Blocher. Mais que lui, Maurer, au grade et à l'expérience militai-

res moins touffus – sans parler de l'aura de l'entrepreneur à succès qui entoure l'ancien leader de l'UDC – allait ma foi se sacrifier et accepter une éventuelle élection en toute indépendance. Bien évidemment. Son surmoi de toujours en a amplement fait la preuve entre 2003 et 2007.

... la vague de demandes d'adhésion dans le sillage de l'éviction de C. Blocher ne s'est pas traduite par des adhésions réelles...

TENDANCES CENTRIFUGES

Derrière les images et déclarations publiques se cache une réalité bien différente. La presse alémanique parle de «guerres de positionnement» en se référant aux débats houleux qui ont précédé l'élection du ticket Blocher-Maurer. Peter Spuhler, l'opposant principal au noyau dur de l'arrière-garde de l'UDC zurichoise, semble avoir attaqué de front Christoph Blocher en lui reprochant notamment d'avoir tenu des propos proches de la calomnie par voie de presse interposée. Fer de lance de la minorité du parti qui s'engage en faveur de l'extension des accords sur la libre circulation avec l'Union européenne, Spuhler incarne l'aile économique comparativement plus modérée de l'UDC. Celle qui a actuellement la cote auprès des milieux bourgeois.

Il est trop tôt pour connaître la profondeur des traces que laissera au sein du parti populiste la campagne visant la réintégration au Conseil fédéral. Malgré l'élection d'Ueli Maurer au Conseil fédéral, l'UDC continue en tout cas à être en perte de la vitesse. Quand le chef de file des paysans suisses, le conseiller national Hansjörg Walter, critique ouvertement le fonctionnement interne de son parti, ce positionnement n'est pas anodin. Walter fait partie de ceux qui ont profité des victoires électorales



Blocher ou Maurer, c'est bonnet blanc, blanc bonnet...

provoquées par les positions de l'UDC zurichoise à partir des années 1990. Or, dès que le succès se transforme en échec, ils sont rapidement là pour appeler à un recentrage de leur parti. Walter qualifie ainsi l'année 2008 d'«année noire». Et, information intéressante, il relève le fait que la vague de demandes d'adhésion dans le sillage de l'éviction de C. Blocher du Conseil fédéral ne s'est pas traduite par des adhésions réelles. La plupart des personnes concernées auraient rechigné à payer leur cotisation pour l'année en cours.

ET LA GAUCHE?

Ensemble avec la crise financière qui se transforme chaque jour davantage en une crise économique durable, l'affaiblissement de l'UDC devrait permettre à la gauche – et en particulier au parti socialiste – de faire entendre sa voix et ses propositions avec davantage de vigueur. C'est chose faite autour du plan de sauvetage de l'UBS. Il s'agit maintenant de persévérer sur cette lancée.

En faisant d'une politique de lutte contre la crise digne de ce nom la priorité en matière économique et sociale: plan

de relance de la conjoncture – notamment à travers des investissements conséquents dans le logement et dans la réforme écologique de l'environnement construit –; augmentation des minima sociaux – que ce soit dans l'AVS, l'assurance-chômage, l'AI, les prestations complémentaires ou l'aide sociale –; politique de soutien aux petites et moyennes entreprises à travers une coordination du crédit des banques cantonales; poursuite d'une politique des prix agricoles bénéficiant aux producteurs et aux consommateurs et réduisant les marges des grands distributeurs.

Le moment est bon pour la gauche de profiter des combats d'arrière-garde de l'UDC. Et de l'absence actuelle d'une véritable force hégémonique au sein du «bloc bourgeois». Sur le plan national, le Parti radical est incapable de clarifier sa position face à une crise que sa propre politique et quelques-uns de ses membres, ceux proches des grandes banques, ont contribué à produire. Quant au PDC, il continue à naviguer entre les eaux sans cap.

Contre la crise, la réduction du temps de travail!

Dans l'analyse qui a été faite jusqu'à présent de la crise économique, un élément crucial a été systématiquement passé sous silence dans les analyses dominantes et dans la presse bourgeoise.

L'inflation immense de la sphère financière par rapport à l'économie dite «réelle» est un déséquilibre majeur qui induit une crise financière. Mais qu'est-ce qui explique le développement de cette sphère financière? La plupart des commentaires, à gauche, ont mis en avant la dérégulation incroyable qu'ont connu les marchés, ce que certains ont appelé le capitalisme «débridé».

Mais cette dérégulation a conduit à une inflation de la sphère financière uniquement parce que des sommes immenses ont pu être déplacées de l'économie dite «réelle» vers les marchés financiers. Or, ce déplacement ne s'explique que par une évolution qui a pris place dans la sphère productive: l'affaiblissement considérable de la part des salaires par rapport aux profits. Autrement dit, l'accroissement de la part du capital dans le rapport capital/travail explique le développement de la sphère financière. Ce qui permet de qualifier la crise actuelle

de crise du capitalisme et non pas uniquement de crise financière.

BAISSE DES SALAIRES, AUGMENTATION DES PROFITS

L'évolution défavorable du rapport capital/travail doit être remis dans le contexte néolibéral qui structure le capitalisme depuis le milieu des années 1970: les transformations de la sphère productive, les contre-réformes néolibérales (baisses d'impôts pour les riches, réduction du service public, affaiblissement des protections légales...) ainsi que les transformations géopolitiques («libération» de millions de travailleur-se-s par

... une crise du capitalisme et non pas uniquement une crise financière...

l'effondrement de l'URSS et le développement du capitalisme en Chine et en Inde, etc.). La crise du capitalisme est aussi une crise écologique. Jamais l'exploitation de la nature n'a été aussi grande et aussi incontrôlée: réchauffement climatique, épuisement des ressources, crise alimentaire, destruction des océans etc. Il est donc nécessaire de penser la sortie de crise à la fois du point de vue du rapport capital/travail et du point de vue écologique.

En l'absence d'un mouvement ouvrier fort, la tendance «naturelle» du capitalisme est d'affecter les gains en productivité à un accroissement de

la production. Une telle tendance est néfaste à la fois du point de vue des salariés (la part des salaires baisse au profit du capital) et du point de vue écologique (la production s'accroît et avec elle l'exploitation des ressources naturelles et la pollution).

RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL SANS PERTES SALARIALES

Le développement des forces productives – de l'organisation humaine et technologique du travail – a accru énormément la productivité. Il est plus que temps que cet accroissement profite aux salarié-e-s, par le partage et la réduction massive du temps de travail. Il s'agit là d'un but historique du mouvement syndical et socialiste: «travailler moins pour travailler tous et vivre mieux!»

Cette réduction du temps de travail prendra place à la fois sur l'ensemble d'une vie (nombre d'années travaillées) et sur la semaine concrète de travail (durée hebdomadaire du travail). Dans le premier cas, il s'agit de permettre un départ à la retraite plus tôt et dans les meilleures conditions possibles, même si le récent refus du peuple d'un départ en retraite anticipé obture un peu cette perspective. La réduction des années de travail passe aussi par la possibilité d'accroître les années d'études dans les meilleures conditions possibles pour le plus grand nombre. Le développement d'un système de bourses d'études dignes de ce nom devient une priorité.

Quant à la réduction des heures hebdomadaires de travail, le temps est venu pour la gauche socialiste et syndicale de reprendre la main sur ce sujet. Avec la récession qui s'annonce, et l'accroissement du chômage qui est malheureusement prévisible, la nécessité de réduire et partager le travail (sans baisse de salaire, bien sûr) se fait plus forte que jamais. Une réduction importante des heures de travail, avec

maintien du salaire, signifierait concrètement une réaffectation des gains en productivité aux travailleur-euse-s. Il est plus que temps que cet accroissement pro-

... Il est plus que temps de réaffirmer les ambitions historiques du mouvement ouvrier et du socialisme...

fitte aux salarié-e-s, par le partage et la réduction massive du temps de travail et donc, une compression significative de la part dévolue au capital. Une telle mesure suppose, bien sûr, de construire un rapport de forces conséquent en faveur des salarié-e-s. Une allocation des gains en productivité à la réduction du temps de travail plutôt qu'à l'augmentation de la production et des profits aurait également une conséquence très positive sur l'environnement. Elle signifierait que les développements technologiques permettraient de faire «mieux avec moins»: moins d'heures de travail et moins de ressources naturelles.

UNE SOLUTION DE SORTIE DE CRISE POUR LA GAUCHE

Avec la crise, la gauche – le mouvement syndical et le Parti socialiste en tête – se retrouve dans une position relativement plus favorable. Les idées néolibérales sont, temporairement, discréditées. Il est plus que temps de réaffirmer avec conviction et fierté les ambitions historiques du mouvement ouvrier et du socialisme: la lutte démocratique contre l'exploitation et la domination capitaliste. A cette ambition s'ajoute désormais la nécessité écologique. Le partage et la réduction massive du temps de travail répondent à ce double impératif. A la gauche de présenter sa solution contre les crises du capitalisme.

Romain Felli



Un but socialiste et syndical historique: travailler moins pour travailler tous et vivre mieux.

DOSSIER: LIBRE CIRCULATION

Pour une Europe solidaire!

Le 8 février 2009, le peuple suisse sera amené à se prononcer sur la reconduction des accords portant sur la libre circulation des personnes, ainsi que sur l'extension de cette dernière à la Roumanie et la Bulgarie. S'il est évident que cette échéance prochaine motive le choix de ce dossier, «l'angle d'attaque» choisi se veut plus réflexif qu'une simple analyse des «mots d'ordre» des parties. Entrer dans le débat d'un sujet qui peut marquer un tournant pour des milliers de travailleur·se·s de ce pays, sans sombrer dans la propagande, tel est notre objectif.

Enjeu de taille s'il en est. D'un côté, l'UDC qui prône le «non», de l'autre, le reste de la classe politique ainsi que les syndicats qui font campagne pour le «oui». Derrière cette apparente polarisation se cachent en réalité des débats internes passionnés et passionnants, qui rendent mieux compte de la multitude et de la complexité des enjeux. Une fois hostilement opposée, l'autre favorable, puis à nouveau opposée: l'UDC elle-même a hésité. En fait, ce n'est là que

circulation des personnes représente une véritable manne de profits. Et on entre de plain-pied dans le débat...

Car à gauche aussi, le «oui» ne fait de loin pas l'unanimité. Les débats qui ont eu lieu depuis 2002 au sein des syndicats et de la gauche (institutionnelle ou non) ont fait éclore des minorités opposées à la libre circulation des personnes, mais bien entendu pas pour les mêmes raisons que l'UDC. Par-

les mots d'ordres des partis et de ces dissidences partisans que nous souhaitons prendre de la distance et de la hauteur. Loin des positions dogmatiques, mais loin aussi de l'aveuglement béat: c'est ainsi que souhaite se définir ce numéro. Ce n'est qu'en rendant compte au maximum des arguments pour et contre, même minoritaires, que nous serons tou·te·s plus à même de fonder une réflexion sur ce qui s'annonce comme l'un

provenant de pays différents. L'internationalisme que nous défendons exige une juste répartition des richesses, sans discriminations d'aucun type. Il exige qu'à travail égal corres-

... L'internationalisme que nous défendons exige une juste répartition des richesses, sans discriminations d'aucun type....

ponde un salaire égal. Il exige qu'aucune pression ne soit exercée sur les conditions de vie et de travail d'une population donnée au bénéfice d'intérêts «supérieurs».

L'UE actuelle ouvre-t-elle une porte à de telles conceptions? La libre circulation des personnes met-elle les travailleur·euse·s de tous les pays sur un pied d'égalité, ou sert-elle les intérêts du Capital, dont ils/elles ne sont que des acteurs de seconde zone? Les mesures d'accompagnement représentent-elles une couverture suffisante contre les risques de dumping social et salarial? Et quelles pistes alternatives peuvent être explorées sinon? Toutes ces questions, que nous tentons d'aborder dans ces colonnes, impliquent que l'on se penche sur l'enjeu premier pour la gauche que pose la libre circulation des personnes, soit le bien-être de milliers, de millions de travailleur·euse·s. En Suisse comme dans le reste de l'Europe. Il faut donc tout faire pour le défendre au mieux. C'est là notre conception de l'internationalisme.

Maurizio Colella



La crainte du dumping en toile de fond du débat sur la libre circulation

... des débats internes passionnés et passionnants qui rendent mieux compte de la multitude et de la complexité des enjeux ...

le reflet d'une lutte de tendances et d'intérêts intestins. Populiste et xénophobe, le «non» du premier parti de Suisse s'est finalement imposé face à l'aile financière et entrepreneuriale du parti, pour laquelle la libre

fois réprimées, le plus souvent minorisées, ces voix discordantes ont fini par être éclipsées par les consignes de vote officielles données par leurs formations respectives, laissant finalement une partie de l'extrême-gauche partir seule dans la bataille du «non de gauche» lors de la première votation sur les Bilatérales en 2005. Aujourd'hui, à l'heure de la votation de février 2009, c'est précisément de ces positions cristallisées derrière

des objets de votation majeurs de ce début de XXI^e siècle.

Le socialisme se veut international, et se doit d'être internationaliste. En ce sens, l'idée-même de libre circulation des personnes par-delà les frontières doit être défendue dans l'absolu. Mais l'internationalisme que nous défendons n'est pas celui de la globalisation économique, de la libéralisation du marché du travail, de la mise en concurrence des travailleur·se·s

Des Bilatérales I à aujourd'hui: quels constats sur la position des syndicats?

Interview de Vasco Pedrina

6

Bilan des mesures d'accompagnement.

Pour un renforcement des droits légaux des salarié·e·s

7

La libre circulation des personnes en Europe.

Tour d'horizon non exhaustif des pays voisins

8

Le «oui» syndical expliqué du point de vue de l'USS.

Entretien avec Jean-Christophe Schwaab

9

Un «non» de gauche est-il encore pertinent? A quelle conditions?

Propositions

10

DOSSIER: LIBRE CIRCULATION

Retour sur les mesures d'accompagnement

Dans cet entretien, Vasco Pedrina, ancien président du SIB, principal syndicat suisse, revient sur les conditions qui ont amenés les syndicats à accepter les premiers accords bilatéraux. Vasco Pedrina est aujourd'hui vice-président de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois. Il est aussi membre de la Commission tripartite fédérale en charge du dossier sur les mesures d'accompagnement.

PdG: Peux-tu nous rappeler quel était le contexte des accords bilatéraux de 2002, et l'état d'esprit des syndicats à ce moment-là?

Vasco Pedrina: Les accords bilatéraux entre l'UE et la Suisse, qui comprennent un volet relatif à la libre circulation des personnes, ont été négociés vers la fin des années 1990/début 2000. Le patronat et le gouvernement avaient tiré la leçon de la défaite sur l'Espace économique européen en 1992. A l'époque, ils avaient refusé d'accompagner la libre circulation des personnes par des mesures de protection contre le dumping social. La Suisse avait payé cher cet aveuglement, si on pense à ce qui s'est passé depuis avec le «blochérisme».

Dans une négociation tripartite au tournant de la décennie, nous avons mis au point les mesures d'accompagnement I. L'état d'esprit dans les rangs syndicaux était marqué d'un côté par une prise de conscience que la voie solitaire n'était pas une bonne chose, mais également par de fortes craintes que la libre circulation conduise à une pression vers le bas sur les conditions de travail. Dans un tel contexte, notre crédibilité comme syndicat était liée à l'efficacité des mesures anti-dumping social.

Justement, quelles mesures d'accompagnement ont été négociées?

En 1999/2000, dans le cadre des accords bilatéraux I, nous avons obtenu un premier train de mesures d'accompagnement comprenant la mise en place des commissions tripartites fédérale et cantonales, chargés de l'observation du marché du travail, de la réalisation des contrôles et de la prise de mesures contre le dumping salarial et, pour la 1ère fois en Suisse, nous avons obtenu des dispositions permettant de fixer des minimums

salariaux légaux, via les contrats-types.

En lien avec les accords bilatéraux II, en 2005/06, nous avons réussi à obtenir une amélioration substantielle sous forme d'un 2^e paquet de mesures, comprenant l'engagement de 150 inspecteurs, un assouplissement des dispositions permettant de rendre une CCT de force obligatoire générale, et une série d'autres mesures.

Pour le vote du 8 février prochain, un troisième ronde de négociations est en cours?

Oui, les éléments essentiels sont: une nouvelle augmentation du nombre des contrôleurs (env. 50), pour pouvoir accroître les contrôles, et un financement supplémentaire pour les commissions paritaires chargées d'une partie de ces contrôles; l'introduction d'une CCT pour le secteur du travail temporaire déclarée de force obligatoire; l'introduction du 1^{er} contrat-type national, avec des salaires minimums légaux, pour l'économie domestique; et l'ouverture de négociations pour une CCT dans le secteur des entreprises postales privées.

Nous avons pu aussi obtenir des engagements pour que le Gouvernement ne cède pas aux pressions de l'UE visant à remettre en cause notre système protectif, et aussi pour qu'il n'utilise pas la révision de la loi sur les marchés publics pour introduire par la fenêtre des règles ouvrant la porte au dumping social.

Quels moyens sont utilisés pour faire pression sur les négociations?

Sensibilisation publique par la dénonciation des cas de dumping salarial, mobilisation des salarié-e-s, pression politique. L'affaire Sedrun en 1998 (mineurs

sud-africains engagés à des salaires non conformes à la CCT sur les Transversales alpines) avait joué un rôle déterminant lors du 1^{er} round; la première grande manifestation juste deux semaines après la naissance d'Unia en novembre 2004 avait poussé le Parlement à faire des concessions de dernière minute pour le 2^e paquet de mesures anti-dumping. Et cette fois, c'est entre autres grâce à la pression exercée par le Congrès d'Unia d'octobre 2008 que nous avons pu obtenir une percée en ce qui concerne le contrat-type pour l'économie domestique ou l'introduction d'un système de cautions à payer par les entreprises dans le cadre des CCT.

Quel bilan, six ans plus tard, peut-on tirer à la fois de la libre circulation et des mesures d'accompagnement d'un point de vue syndical?

Si on compare notre système de protection avec ceux des autres pays européens, il ne fait pas de doute que nous disposons maintenant avec le Luxembourg du meilleur. A titre d'exemple, la «règle des 8 jours», qui impose aux entreprises étrangères d'annoncer 8 jours à l'avance avec qui, où et quand elles détachent leurs employés en Suisse, est la plus avancée. Or, dans la plupart des Pays de l'UE, cette règle est de 1 ou 2 jours seulement. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la Commission européenne dans les négociations en cours avec la Suisse exige un démantèlement de nos mesures protectrices.

Ceci dit, si on regarde ce qui se passe dans la réalité quotidienne, le dispositif existant n'exclut de loin pas les cas de dumping... surtout dans les cantons, qui ne font pas leur boulot, à savoir qui n'appliquent que partiellement le dispositif en vigueur.

Bien sûr, il faudrait encore obtenir tout le reste de ce que nous avons jusqu'ici revendiqué (comme par exemple une meilleure protection légale des délégué-e-s syndicaux/ales). Mais il n'y a pas à se faire d'illusions: tant qu'il nous faudra vivre dans un système capitaliste, nous aurons à nous battre contre des phénomènes de dumping social. Et ce n'est sans doute pas une politique de refus des accords bilatéraux, de voie solitaire, de réintroduction

... Des syndicats numériquement forts, voilà l'«assurance-vie» anti-dumping la plus efficace...

d'un système de contingentement de l'immigration (source de graves discriminations, comme notre passé l'enseigne!), qui constitue une alternative sérieuse. Notre système anti-dumping amélioré constitue une partie du remède. L'autre est le renforcement organisationnel des syndicats. Des syndicats numériquement forts et avec un solide réseau de personnes de confiance, assurant le rôle d'antennes sur les lieux de travail, voilà l'«assurance-vie» anti-dumping la plus efficace!

Propos recueillis par Romain Felli



DOSSIER: LIBRE CIRCULATION

Quelles perspectives pour les mesures d'accompagnement?

Les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes font figure, à gauche, de pierre angulaire au centre du débat. C'est leur portée et leurs lacunes qui sont discutées aujourd'hui.

Le cahier de mesures d'accompagnement est le résultat des négociations menées entre les syndicats, le patronat et la Confédération, visant à mettre sur pied une série de mesures censées amoindrir les risques de dumping social et salarial dus à la libre circulation des personnes. Mesures auxquelles les syndicats avaient clairement subordonné leur soutien aux Bilatérales.

Ce qui frappe d'emblée, c'est la centralité des CCT au sein des mesures d'accompagnement. Elles sont certes, à ce jour, le seul outil garantissant de réelles avancées sociales par rapport au droit du travail helvétique, et réglementent de manière plus avantageuse les conditions de travail des salarié-e-s concernés (salaire minimum, durée de travail, vacances, retraite anticipée, etc.). Et par conséquent permettent de soumettre les employeurs à une certaine contrainte. C'est donc la protection voire l'amélioration et la généralisation de cet outil qui est au cœur des revendications syndicales.

LES CCT SONT FRAGILES, ET NE COUVRENT PAS TOUT LE MONDE

Comme déjà relaté dans ces colonnes (voir PdG n°58), le patronat a tendu, depuis une quinzaine d'années vers une politique d'affaiblissement croissant des CCT, les «vidant» de leur contenu (seul élément permettant d'évaluer la portée d'un contrat collectif). Cet élément de réflexion vise à démontrer que les CCT sont un outil fondamental pour les avancées sociales en Suisse, mais bien fragile face aux pressions patronales. Et si les négociations pour la conclusion de nouveaux accords collectifs, ou le renouvellement de ceux-ci sont toujours plus rudes, même les conventions existantes ne sont pas à l'abri des

risques... L'exemple de la convention nationale du bâtiment, dénoncée par le patronat en 2007 est là pour nous le démontrer! Et enfin, si les CCT «couvrent» (de manière inégale selon les branches) 50% des salarié-e-s de ce pays, il en reste toujours un autre 50% ne bénéficiant d'aucune protection conventionnelle, et donc pratiquement démunis face aux stratégies patronales.

DES CONTRÔLES INSUFFISANTS, DES ABUS NOMBREUX

Les mesures d'accompagnement portent essentiellement sur trois points: la facilitation de l'extension du champ d'application d'une convention collective de travail (CCT), la possibilité d'introduire un contrat-type de travail spécifiant un salaire minimum dans les branches ou entreprises non soumises à CCT et la surveillance des entreprises employant du personnel détaché en Suisse. C'est surtout ce dernier point qui anime les débats actuellement.

En effet, le rapport du SECO de septembre 2007 à ce sujet est intéressant: les contrôles, dans les branches soumises à CCT, sont largement insuffisants d'une part, et d'autre part on constate que là où il y a des contrôles, il y a des abus! Dans la construction, régie par la plus importante CCT de Suisse, ce sont 22% des entreprises contrôlées qui sont en infraction. Et quel serait ce chiffre si on disposait de moyens de contrôles plus importants? Une prise de position de l'USS relative au rapport du SECO estime que dans l'hôtellerie-restauration (CCT nationale de force obligatoire), un établissement encourt un risque de contrôle tous les douze ans! De plus, les Cantons gèrent de manière inégale les abus constatés, certains recourant au simple avertissement plu-

tôt qu'à l'amende, qui aussi tenue soit-elle, reste un moyen de dissuasion bien plus efficace.

Là où il n'y a pas de convention collective, et donc pas de «base légale» sur laquelle fonder une dénonciation, autant dire que l'impuissance des mesures d'accompagnement est manifeste. Et on parle, encore une fois, de la moitié des salarié-e-s de ce pays...

SORTEZ BOLKESTEIN PAR LA PORTE, IL REVIENT PAR LA FENÊTRE

Parallèlement, les affaires Laval et Viking sont à inscrire dans ce cadre de fragilisation des CCT en Suisse, en ce sens que ces arrêts de la Cour européenne de Justice (voir PdG n°71) se résument à une attaque frontale contre les CCT. Ces mêmes CCT qui sont le seul pilier en matière de droit du travail en Suisse, et que les mesures d'accompagnement sont censées protéger. A la lumière de ces faits, comment envisager une soumission des entreprises détachant du personnel en Suisse aux droits conventionnels en vigueur, si Bruxelles légalise le dumping salarial? On aura bon dos d'avoir des CCT si on n'a pas le droit de les faire respecter... Certes, les arrêts ne concernent que les accords conventionnels qui ne sont pas étendus. Mais précisément, la procédure d'extension est complexe et longue. Preuve en est que sa facilitation figure également au rang des mesures d'accompagnement. Mesure qui connaît un succès modeste jusqu'à présent (voir p. 9).

QUE FAIRE?

Face à ces lacunes, les syndicats ont exigé et obtenu un renforcement des moyens de contrôle, à savoir l'engagement d'inspecteurs supplémentaires, ainsi que le doublement du montant des amendes. Mais cela ne

suffit pas pour crier victoire. La libre circulation des personnes se résume-t-elle à *Surveiller et Punir*? Traquer le dumping salarial est en effet une priorité. Mais devant les chiffres, et devant le constat que les CCT sont fragilisés, aussi bien par le patronat helvétique que par les autorités européennes, il est l'heure d'élargir le champ des mesures d'accompagnement, et de penser à de réels moyens d'enregistrement, de sauvegarde dans la loi des acquis plutôt que de «protection» face aux «dangers».

Parce que les CCT ne couvrent que la moitié des travailleur-se-s de ce pays, et parce que même les accords conventionnels existants tendent à s'affaiblir, les droits légaux de chaque salarié doivent être renforcés. Introduction d'un salaire minimum, création d'une véritable protection contre le licenciement, protection

... Dans la construction, régie par la plus importante CCT de Suisse, 22% des entreprises contrôlées sont en infraction...

des délégué-e-s syndicaux/ales sur les lieux de travail, légalisation de la grève de solidarité internationale, mise à niveau «vers le haut» des prestations sociales, lutte contre les formes précaires d'emploi (temporaire, CDD, etc.). Autant de conditions multilatérales qui ne sont pas à considérer comme des substituts aux mesures d'accompagnement, mais précisément d'accompagnement à celles-ci. Des conditions visant à créer une base de droits communs à tous les salarié-e-s. Au niveau de ce pays comme de l'UE, et seules à même de garantir une véritable égalité entre travailleur-se-s.

DOSSIER: LIBRE CIRCULATION

Bilan de l'Union européenne sur la libre circulation

Les mouvements temporaires, difficiles à mesurer et à contrôler, constituent une part importante de la migration de travail dans l'Europe élargie.

Par Alexandre Alfonso

Dans son récent rapport sur l'Emploi en Europe publié en novembre 2008, l'Union européenne (UE) dresse un bilan positif de la libre circulation dans l'UE élargie. Certains pays, comme l'Angleterre et l'Irlande, ont connu un afflux massif de travailleurs des pays qui ont rejoint l'UE en 2004. Les autres pays ont aussi connu une augmentation notable du nombre de travailleurs de l'Est, mais cette augmentation reste très modeste par rapport à leur population résidente totale.

12 pays de l'Europe des quinze (UE-15) ont mis en place des mesures de limitation de la libre circulation des travailleurs des nouveaux Etats membres. Aujourd'hui, ils ne sont plus que quatre (l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique et le Danemark) à maintenir des restrictions. Concernant la Bulgarie et la Roumanie – qui ont rejoint l'UE en 2007 – 13 pays ont mis en place des restrictions. La Suède et la Finlande sont les seuls qui ont totalement ouvert leur marché du travail pour ces deux pays.

DES MOUVEMENTS TEMPORAIRES IMPORTANTS

Entre 2003 et 2007, un peu plus d'un million de citoyens des UE-10 se sont installés durablement dans un pays de l'UE-15. Les flux migratoires dans l'UE élargie ont atteint leur sommet en 2006. Ils ont ensuite décliné sous l'effet du ralentissement économique qui va vraisemblablement se poursuivre dans la période à venir, mais aussi en raison de la convergence de leurs économies vers la moyenne européenne. En 2007, le revenu brut des UE-10 équivalait à 55% de la moyenne de l'UE-15, contre 47% en 2000. Celui de la Bulgarie et de la Roumanie était à 34% en 2007.

Depuis 2004, les trois quarts des flux migratoires issus des nouveaux Etats membres se sont concentrés sur trois pays: l'Angleterre (50%), l'Irlande (16%) et l'Allemagne (10%), qui comptaient déjà un nombre important de travailleurs de ces pays. Dans le cas de l'Irlande, l'augmentation a été particulièrement impressionnante puisque le nombre de citoyens de l'UE-10 (essentiellement polonais) a augmenté de plus de 550%, pour constituer presque 6% de la population résidente en 2007. En Suisse, ce pourcentage reste marginal (0.4% en 2007). Pour la Roumanie et la Bulgarie, il est encore trop tôt pour tirer un bilan de la libre circulation. Même si l'on observe une augmentation des flux migratoires de ces pays vers l'Espagne et l'Italie, ces mouvements ont commencé bien avant leur entrée dans l'Union européenne.

Un élément prégnant de la migration de travail dans l'Europe élargie est son caractère largement temporaire. En Irlande et au Royaume-Uni, le nombre de numéros de sécurité sociale délivrés à des citoyens des UE-10 a été deux fois et demie plus élevé que l'augmentation de leur nombre dans la population. En clair, cela signifie que plus de la moitié des travailleurs viennent puis repartent en l'espace d'une année. Par ailleurs, les statistiques ne saisissent que partiellement les types de mobilité «à la marge», comme le travail saisonnier ou, surtout, le détachement de travailleurs. Cette pratique, par laquelle une entreprise d'un Etat membre détache des travailleurs dans un autre Etat membre en restant salarié dans son pays d'origine, semble avoir pris une nouvelle envergure avec l'élargissement. Ainsi, alors que le nombre de ressortissants des nouveaux pays membres résidant de manière permanente en Allemagne n'a augmenté que de 36 000 en

2006, 133 000 travailleurs détachés issus des nouveaux Etats membres ont été postés dans ce pays durant la même année. Il y a de bonnes raisons de croire que les flux temporaires de ce type dépassent largement, en nombre absolu, la migration permanente.

DES ZONES D'OMBRE

Les analyses conduites jusqu'à maintenant ne décèlent pas d'effet significatif de la migration des UE-10 sur les salaires et les taux de chômage dans l'UE-15. Les effets sur la croissance sont dans l'ensemble positifs, et les cas de dumping liés de manière plus ou moins directe à l'élargissement (*Irish Ferries* et *Gama* en Irlande, *Laval* en Suède et *Viking* en Finlande) sont considérés comme anecdotiques par rapport à la totalité des mouvements de travailleurs. Le chômage n'a pas augmenté dans les pays qui ont reçu plus de migrants des nouveaux Etats membres. Le taux d'emploi des migrants de l'Est est en général supérieur à celui des natifs, ce qui rend les craintes liées au «tourisme social» largement infondées.

Concernant l'impact sur les salaires, le problème principal des analyses existantes est qu'elles ne prennent que partiellement en compte les migrations temporaires. En effet, ces mouvements sont difficiles à compter (les études par sondage ne

prennent pas en compte les mouvements inférieurs à une année), et leur impact économique sur les salaires est donc également difficile à mesurer. Or, le risque principal de *dumping* est justement lié à ces formes de travail «à la marge» (travail détaché et saisonnier). Ceci concerne essentiellement un nombre limité de secteurs économiques, comme la construction ou l'hôtellerie-restauration. C'est

...Le risque principal de dumping est lié aux formes de travail à la marge ...

essentiellement au travers de ces formes d'emploi que les entreprises peuvent tirer le meilleur bénéfice (parfois de manière frauduleuse) des différentiels de salaire entre anciens et nouveaux pays membres. Par ailleurs, elles sont difficiles à contrôler par les autorités publiques, car elles nécessitent un appareil d'inspection important. De plus, dans le cas des travailleurs détachés, la mise en œuvre de sanctions pour les entreprises fautives dépend également du bon vouloir de tribunaux étrangers.

POUR EN SAVOIR PLUS

Commission européenne, *L'Emploi en Europe 2008* (en anglais seulement)

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=119&langId=fr>



DOSSIER: LIBRE CIRCULATION

«Défendre les emplois, mais aussi les salaires et conditions de travail»

Pourquoi l'USS soutient-elle la libre circulation des personnes, quels enseignements en tire-t-elle, quelles garanties exige-t-elle et comment perçoit-elle l'avenir? Entretien avec Jean-Christophe Schwaab, secrétaire central de la faïtière syndicale.

PdG: Quels sont les principaux arguments qui fondent la position de l'USS?

La position de l'USS n'a pas changé par rapport aux dernières votations sur ce sujet: Les syndicats sont favorables aux accords bilatéraux à la libre circulation des personnes. Les avantages qu'ils apportent en matière d'emploi et de politique migratoire sont en effet indéniables. Mais, comme par le passé, nous sommes favorables à une libre circulation avec des salaires et des conditions de travail suisses, d'où notre position en faveur du renforcement des mesures d'accompagnement.

Le bilan des mesures d'accompagnement est pour l'instant mitigé. Qu'est-ce qui vous fait croire qu'on va vers un mieux?

C'est vrai que certains problèmes ne sont toujours pas résolus: Depuis l'introduction de l'extension facilitée des CCT, il n'y a pas eu la moindre extension facilitée et la plupart des abus ont lieu dans des branches... qui bénéficient déjà d'une CCT étendue (construction, hôtellerie-restauration). En outre, les mesures d'accompagnement ne contiennent aucune protection contre le licenciement, même pour les salarié-e-s qui dénonceraient des cas de sous-enchère. Enfin, le travail temporaire, par nature non soumis aux CCT, est source de nombreux abus. C'est pourquoi nous mettons de grands espoirs dans la CCT conclue entre swiss-staffing (organisation patronale des bailleurs de services) et Unia, qui entrera en vigueur lorsqu'elle aura obtenu la force obligatoire.

Cependant, je ne pense pas que le bilan soit si mitigé. L'USS a pu obtenir une amélioration des mesures d'accompagnement: le nombre de contrôleurs sera doublé (avec le soutien financier de la Confédération), notamment pour

contrôler les entreprises suisses, et les amendes augmentées de 50%. La pression de la votation aide aussi nos fédérations: les discussions ont par exemple repris entre le Syndicat de la Communication et KEP & Mail (organisation patronale des entreprises présentes sur le marché postal libéralisé) en vue de la conclusion d'une CCT. Et le Seco a reçu le mandat pour élaborer un contrat-type avec salaires minimaux pour l'économie domestique, source de très nombreux abus. Pourtant, il y a quelques mois seulement, les patrons ne voulaient pas entendre parler d'un tel CCT: ce serait en effet la première fois qu'un salaire minimum serait fixé au niveau national hors d'une CCT!

Nous avons pu aussi éviter un assouplissement des mesures d'accompagnement: l'UE et la chambre de commerce et d'industrie du canton de St Gall plaidaient par exemple pour la suppression du devoir d'annonce de 8 jours. Nous avons avec succès fait valoir nos arguments comme quoi les mesures d'accompagnement sont indispensables, même si elles doivent encore être améliorées.

Comment être confiants quand on sait que la libre circulation est considérée comme une manne par le patronat? Les intérêts de celui-ci étant souvent opposés à ceux des travailleur-se-s.

Qu'on le veuille ou non, les accords bilatéraux, c'est des emplois. Et, parce que nous devons défendre les intérêts des salarié-e-s, nous devons défendre leurs emplois, surtout à l'aube d'une récession. Mais nous devons aussi défendre leurs salaires et conditions de travail. C'est pour cela que nous nous battons et pour la libre circulation, et pour les mesures d'accompagnement! Nous sommes d'ailleurs bien conscients de cette

divergence d'intérêts et ne faisons pas campagne avec économie suisse.

Au niveau de la politique migratoire, la libre circulation représente aussi une grande amélioration, en tous cas pour les ressortissants des Etats membres de l'UE. Suppression du statut de sai-

*...Dans le cas d'un «oui»,
il faudra lutter pour
améliorer encore les mesures
d'accompagnement...*

sonnier, des contrôles pointilleux et arbitraires à l'entrée en Suisse, amélioration du regroupement familial... Toutes ces avancées sont des revendications de longue date des syndicats! Enfin, il ne faut pas oublier que les salarié-e-s suisses qui souhaitent travailler dans l'UE le peuvent désormais plus facilement.

Quels espoirs et quelles craintes nourrit l'USS par rapport à l'avenir? Dans le cas d'un «oui», comme d'un «non».

Dans le cas d'un «oui», nous devons remettre l'ouvrage sur le métier. Il faudra lutter pour améliorer encore les mesures d'accompagnement, les faire mieux appliquer, faire sanctionner plus sévèrement les patrons qui font de la sous-enchère. Il faudra continuer nos efforts pour améliorer les CCT, les défendre et en conclure dans de nouvelles branches. Nous devons aussi faire des efforts pour syndiquer et informer les travailleurs étrangers qui arrivent en Suisse. Rien de tout cela ne sera facile et, en cas de «oui» le 8 février, il ne sera pas question que le mouvement syndical se repose sur ses lauriers.

En cas de «non», je crains une aggravation de la récession, des suppressions d'emplois et un isolement supplémentaire de notre

pays. Les accords bilatéraux étant liés entre eux par la clause dite «guillotine», nous les perdons tous si nous en perdons un. Et, si nous perdons les accords bilatéraux, nous perdons aussi les mesures d'accompagnement et le contrôle des salaires qui va avec, car elles leur sont liées. La perte des accords bilatéraux serait dramatique pour notre pays, car ils ouvrent l'accès au marché européen à nos entreprises. Or, l'UE est de loin leur plus grosse cliente: deux tiers des exportations et un quart du PIB dépendent des échanges avec nos voisins.

Nous devons aussi bien avoir à l'esprit qu'en cas de «non», c'est la ligne dure de l'UDC qui sera l'unique grand vainqueur. Et l'UDC est une adversaire résolue des travailleurs, de leurs conditions de travail et du contrôle des salaires. Elle est une partisane déclarée des privatisations, libéralisations, de la flexibilisation des horaires et des coupes dans les assurances sociales. Elle s'est systématiquement opposée aux mesures d'accompagnement, à la lutte contre la sous-enchère (plusieurs de ses élus ont d'ailleurs été condamnés pour dumping) et à la lutte contre le travail au noir (que ses élus, on se souvient de son ex-vice président Jean Fattebert, pratiquent aussi allègrement). Une victoire de ces positions serait dramatique pour l'ensemble des salariés.

Enfin, quel que soit le résultat de la votation, les syndicats devront se battre pour empêcher que la nouvelle loi fédérale sur les marchés publics ne permette l'application des conditions de travail du lieu de provenance et non du lieu d'exécution. Cette disposition introduirait une sous-enchère salariale entre les cantons, à l'image de la sous-enchère fiscale à laquelle ils se livrent déjà.

*Propos recueillis par
Maurizio Colella*

DOSSIER: LIBRE CIRCULATION

Circulez, y a rien à voir?

Le référendum contre la reconduction et l'élargissement de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) pourrait au moins avoir le mérite de poser le débat, au sein de la gauche, à son vrai niveau. Au-delà des anathèmes de racisme et de xénophobie d'une part, de social-libéralisme de l'autre, les enjeux devraient être discutés de manière argumentée, sur la base de données étayées.

L'accord des syndicats et du PS est nécessaire pour faire passer le oui, comme on l'a vu lors des votations précédentes. Dans ce cadre, le mouvement ouvrier est dans une position de force relative face au patronat pour lequel les accords bilatéraux sont d'une importance vitale. Les «mesures d'accompagnement» obtenues en échange d'un soutien répondent-elles à cette exigence fondamentale? Le bilan qui peut en être tiré est pour le moins ambigu comme notre dossier l'a souligné.

QUEL BILAN?

Les évolutions récentes du marché commun européen, en matière de droit du travail, sont particulièrement inquiétantes. Les affaires Viking, Laval et Rüffert entre autres (dont nous avons rendu compte dans PdG n°70) témoignent de la fonction d'une Cour de Justice des communautés européennes au service exclusif des intérêts du capital. Le marché commun ressemble de plus en plus à une jungle dans laquelle les rares protections des plus faibles (les travailleurs) sont systématique-

ment éliminées afin de dégager un profit maximum pour les plus forts.

Dans le cas d'un pays comme la Suisse dont le droit du travail est quasi inexistant et repose essentiellement sur une base conventionnelle (voir notre dossier sur les conventions collectives, PdG n°62), les mesu-

... La gauche souhaite la libre circulation des travailleur-se-s face à un capital qui lui-même ne connaît pas de frontières...

res de protection légales des travailleur-se-s obtenues grâce aux mesures d'accompagnement sont essentielles. Encore faut-il pouvoir en analyser l'effectivité. Or cette évaluation est rendue difficile par l'absence de statistiques précises sur le marché du travail en Suisse. Les rares études effectuées ont montré une grande insuffisance des contrôles du marché du travail, avec de nombreuses entreprises en infraction, des contrôles insuffisants et des sanctions plutôt symboliques. Quant à la relation entre le niveau des salaires,

l'ALCP et les mesures d'accompagnement, elle reste là encore largement méconnue.

UN NON DE GAUCHE EST-IL POSSIBLE?

Pour la droite nationaliste, l'étranger est le bouc-émissaire qui sert à justifier toutes les attaques en règle contre une politique sociale de classe. Pas étonnant donc que l'UDC se serve de la libre circulation des personnes, et surtout de son extension à la Roumanie et à la Bulgarie, pour agiter son fonds de commerce xénophobe servant à créer une pseudo «unité nationale» au profit des entrepreneurs.

La gauche ne fait pas de l'extension à deux nouveaux pays un enjeu primordial. Un traitement «différencié» de la Roumanie et de la Bulgarie par rapport aux autres Etats est une exclusivité que nous laissons volontiers à la droite nationaliste et raciste. Malgré un malentendu tenace, il ne s'agit pas à gauche de vouloir protéger le «travail suisse» ou de pratiquer la «préférence nationale» (d'ailleurs inscrite dans l'ALCP...) mais bien de construire des protections pour tou-te-s les travailleur-se-s, indépendamment de leur origine.

La gauche souhaite la libre circulation des travailleur-se-s face à un capital qui lui-même ne connaît pas de frontières. Mais ce serait prendre des vessies pour des lanternes que de faire passer sans autres le oui à l'ALCP pour un acte de solidarité internationale.

POUR QUELLES CONSÉQUENCES?

Quelles conséquences aurait alors un non de gauche lors des votations du 8 février? Il faut d'abord reconnaître l'im-

portance stratégique essentielle pour la classe dominante de ce pays de la relation avec le marché européen. Les élites économiques suisses (en particulier les élites industrielles: 2/3 des exportations se font avec l'UE) ont un besoin vital de maintenir des relations avec l'UE sur la base d'accords bilatéraux. Dès lors, selon la bonne vieille tactique de l'UE (voir l'Irlande), un nouvel accord bilatéral serait rapidement élaboré et soumis à nouveau au vote des citoyen-ne-s suisses. Dans cette situation, le rapport de force en faveur des travailleur-se-s aura nettement augmenté et les exigences du mouvement ouvrier pèseront d'un tout autre poids dans la balance. Il sera alors possible de «vendre chèrement sa peau» en

... L'UE veut à tout prix maintenir ses connexions avec la Suisse, ne serait-ce que pour garder un œil sur sa politique fiscale...

obtenant des mesures d'accompagnement substantiellement renforcées, qui comprennent, par exemple, la protection des délégués syndicaux contre le licenciement, ou une responsabilité solidaire pour l'entrepreneur principal face à ses sous-traitants.

La «clause guillotine», qui impliquerait la chute en cascade de l'entier des Accords Bilatéraux en cas de «non» le 8 février, et qui fait office d'épouvantail dans les débats, doit donc à ce titre être relativisée. L'UE veut à tout prix maintenir, voire renforcer, ses connexions avec la Suisse. Ne serait-ce que pour pouvoir garder également un œil sur un sujet qu'elle a désormais pris en ligne de mire: la politique financière et fiscale de ce pays.

Romain Felli

PATRICE LECLERC



Un vrai débat d'idées, pas de personnes

La désignation de la nouvelle secrétaire du Parti socialiste français – Martine Aubry – a donné lieu à une véritable foire d'empoigne. Néanmoins, à la différence de ce que les médias en ont laissé transparaître, il s'est agi d'une bataille d'idées et non de personnes, comme l'explique Gérard Filoche, un des principaux animateurs de la gauche du PS français.

Par Gérard Filoche,
Démocratie et socialisme

Assez de division, Manuel Valls et Ségolène Royal: les voilà qui appellent à une manifestation devant le siège du PS, tout en se victimisant et en donnant des leçons de «code d'honneur» à ceux qui ne s'inclinent pas devant leur *forcing*. Ségolène Royal veut revoter et Valls prétend que c'est «la Floride».

Ségolène Royal demande de «revoter» une troisième fois, appuyée par tous les médias aux ordres. Oui, il y a de la triche et c'est intolérable: en Hérault, les observateurs envoyés par le bureau national ont été chassés des bureaux de vote par les partisans de Ségolène Royal! Il faut stopper cette triche, oui, il faut bannir la fraude dans un parti démocratique, mais encore faut-il le faire partout. Assez de fausse morale! Assez de pression médiatique extérieure! Assez de division! Assez de *forcing* pour s'emparer du PS par tous les moyens, vendre son siège, balayer son programme social, l'ancrer au Blairisme et à Bayrou. Valls,

... pour gagner une présidentielle, il faut tenir un vrai discours de rupture, de transformation sociale...

qui veut changer le nom du PS, est trois fois sur quatre en accord avec Sarkozy et il se déchaîne sur tous les écrans contre Martine Aubry – sans oublier de dire au passage qu'il est pour qu'on travaille tous le dimanche.

BLAIRISME OU ANCRAGE À GAUCHE ?

Valls, porte-parole de Ségolène Royal, exprime par ses excès l'impatience de casser le parti socialiste, d'empêcher que les idées de gauche, qui ont progressé avec la motion C de Benoît Hamon ne devien-

nent, sous la poussée du mouvement social, prochainement dominantes. Les enjeux sont très politiques: orientation droitiste vers la droite-Modem, ou orientation vers l'unité de toute la gauche. Contrairement aux présentations qu'en font la droite et les grands médias, ce n'est pas une bataille de personnes, c'est une des plus grandes batailles d'idées qu'ait connue

PHILIPPE GRANGEAUD (FLICKR.COM)



Martine Aubry et Ségolène Royal sont les représentantes de deux courants d'idées et non des femmes aux carrières personnelles et bellicistes.

ce parti dans la grande tradition socialiste. Même si ces idées s'expriment de façon déformée, elle sont là, éclatantes: un choix entre un cours à gauche, ou un cours droitier. D'où la lutte vivante au coude à coude, à rebondissement: une mue ne se fait pas sans souffrance.

La motion autour de Royal est contre les 35 heures, contre la retraite à 60 ans, contre le contrôle des licenciements, contre la hausse du Smic à 1500 euros et, de façon générale, ils ne parlent jamais ni de hausse massive des salaires, ni de code du travail, ni de Sécu pour tous, ni de redistribution des richesses. On comprend pourquoi elle a les faveurs des grands médias aux ordres: ils nous ont déjà fait le coup pour la désignation de la candidate en 2006.

Il faut rendre sa noblesse au débat socialiste actuel: oui au débat pour savoir com-

... 70% du congrès a tranché pour une alliance de toute la gauche contre toute la droite...

ment nous faisons face à la crise du capitalisme, non aux querelles pour ou contre unetelle! Un vrai

taines de milliards à leur donner, alors que face aux besoins des services publics, des hôpitaux, des écoles, des équipements collectifs dans nos banlieues, de hausse des salaires, il avait prétendu que «les caisses étaient vides».

UNITÉ POUR BATTRE LA DROITE

L'effroyable crise du capitalisme qui ne fait que commencer est l'aubaine pour les profiteurs, les spéculateurs, les actionnaires, le CAC 40, les 500 premières familles qui continuent de pressurer les salaires, de supprimer les emplois de millions et de millions de salariés qui produisent les richesses et n'en reçoivent pas la part qu'ils méritent! La France d'en haut n'a jamais été aussi riche et la France d'en bas aussi maltraitée, spoliée, pillée. Le Parti socialiste doit retrouver le ton de combat, de mobilisation, de participation aux luttes sociales, d'opposition au sarkozysme qu'il n'aurait jamais dû quitter. C'est ce que cherchent intuitivement les militants: à Reims ils applaudissaient tout ce que les orateurs des différentes motions disaient de plus à gauche! Ils faisaient une ovation à toutes celles et tous ceux qui proposaient l'unité.

Ah! que Ségolène Royal aurait pu faire l'affaire si elle ne provoquait pas le reste du parti et ne se proposait de le droitiser et de le casser! Ce n'est pas sa personne qui crispe; ce sont ses positions droitistes à contre-courant de la majorité de la gauche. De 2004 à 2008 nous avons gagné toutes les élections sauf la présidentielle! Pour gagner tous ces scrutins, nous n'avons pas eu besoin d'appoint de la droite-Modem. Mais pour gagner une présidentielle, il faut tenir un vrai discours de rupture, de transformation sociale, avec des mesures sociales phares, ce que n'a pas fait et que ne veut pas faire Ségolène Royal.

Le monde de Sarkozy, ses amis banquiers et banqueroutiers, s'effondre; il trouve des cen-

Journée électorale du 30 novembre: succès et échecs cantonaux et communaux

Les résultats des scrutins fédéraux du 30 novembre n'appellent que peu de commentaires. La population suisse est redoutablement prévisible. Rejetant aussi bien la retraite flexible que la légalisation du cannabis, elle s'est comportée bien sagement, comme le lui avait demandé le Conseil fédéral. Elle a aussi suivi ce dernier en approuvant la nouvelle mouture de la Loi sur les stupéfiants et en rejetant l'initiative radicale visant à restreindre le droit de recours des associations écologistes. Seule petite surprise qui n'en est en réalité pas vraiment une, l'acceptation de l'initiative visant à rendre les crimes pédophiles imprescriptibles (voir article ci-dessous).

Plus intéressants sont les résultats des scrutins qui ont eu lieu aux niveaux communal ou cantonal, et dont on a passablement moins parlé dans les médias. Parmi ceux-ci, deux résultats sont de magnifiques succès pour la gauche. Dans le canton de Bâle campagne, ce ne sont pas moins de 80% de la population qui se sont opposés à une initiative demandant d'introduire le libre choix de l'école (chèque scolaire). A l'heure où certaines associa-

tions de parents d'élèves soutenues par une grande partie de la droite multiplient les attaques contre le système scolaire public, cet échec du libre choix de l'école en terre bâloise est un signal très encourageant.

Le deuxième signal très positif nous vient des bords de la Limatt. La ville de Zurich a accepté – par plus de 75% des voix – un paquet très progressiste de mesures de politique énergétique, au premier rang desquelles figure la sortie du nucléaire. La ville sera contrainte de renoncer à ses droits de participation dans les centrales nucléaires lorsque les contrats actuels arriveront à échéance, ce qui équivaut de facto à une sortie à moyen terme (30 ans) du nucléaire. Ceci a bien entendu été accompagné de plusieurs mesures visant à augmenter massivement la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité. Le concept de société à 2000 watts figurera à l'avenir dans le règlement communal. Cette victoire est d'autant plus savoureuse que les *lobbies* économiques et nucléaires avaient investi des sommes colossales dans la campagne, faisant craindre un résultat beaucoup plus serré que cela.

Contrairement aux Grisons et au canton de Thurgovie, la population des cantons de Zurich et Saint-Gall a accepté le concordat Harnos sur la scolarité obligatoire. Il ne manque désormais plus que deux cantons pour que le concordat puisse entrer en vigueur dans les cantons qui l'ont ratifié. Le chemin reste toutefois encore long pour que la Confédération puisse déclarer le concordat obligatoire sur tout le territoire suisse, puisque la loi exige pour cela l'accord de 18 cantons (à ce jour, 8 cantons y ont adhéré).

En Suisse romande, trois cantons (VD, FR et VS) ont fait le pas de l'interdiction de la fumée passive dans les cafés et restaurants. Des fumoirs sans service, fermés et bien aérés, seront toutefois autorisés dans les cafés et restaurants fribourgeois et vaudois.

Au chapitre des élections, il faut tout d'abord noter l'entrée des Verts au Conseil d'Etat du canton d'Argovie, et ceci au détriment de la droite. Le deuxième tour, prévu pour début février 2009, permettra de déterminer si le siège perdu par le camp bourgeois sera celui d'un

UDC ou d'un PDC.

Par ailleurs, les élections en ville de Berne – les premières en Suisse depuis le psychodrame Widmer-Schlumpf et la création du Parti bourgeois démocratique (PBD) – ont été particulièrement intéressantes. Elle se sont singularisées par une profonde redistribution des cartes, en particulier au sein de la droite. Concernant le législatif, le PBD a fait une percée remarquable pour son premier rendez-vous électoral en remportant 6 sièges (sur 80). L'arrivée des rejetés de l'UDC a paradoxalement davantage nuit aux Radicaux (- 5 sièges) qu'à l'UDC (- 2 sièges), qui se retrouve toutefois, avec ses 8 sièges seulement, presque au même niveau que le PBD. A gauche de l'échiquier politique, le parti socialiste a reculé de 24 à 20 sièges, probablement en raison des 4 sièges obtenus par les Verts libéraux, qui présentaient pour la première fois une liste et qui ont certainement aussi pris des voix aux Radicaux. La majorité de gauche à l'exécutif (2 PS et 1 Verte pour 5 sièges) a été réélue dans un fauteuil.

Raphaël Mahaim

Retour sur l'imprescriptibilité des «actes de pornographie infantile»

Par Antoine Chollet

L'acceptation de l'initiative demandant l'imprescriptibilité des «actes de pornographie infantile» est troublante. Je pense que cette initiative a condensé en elle d'autres significations politiques qui, bien qu'indirectement liées à elle, n'en sont pas moins distinctes.

Un premier élément me semble être la bonne conscience sans ombre que se sont donnée les initiants et, par extension, les personnes qui ont accepté leur texte. L'occasion est en effet tel-

lement rare en politique d'être assuré d'agir pour le bien. La radicale absence de continuité posée entre les victimes et ces coupables absolus que sont les pédophiles permet, par une opération simple, de diviser la société en deux catégories séparées et antithétiques, qu'il faut bien nommer les «bons» et les «vilains». Dès lors, les oppositions sont simples, et l'on assure à peu de frais sa place parmi les bons, en compagnie des victimes, en approuvant ce qui prétend les protéger.

D'autre part, cette initiative cherche à conjurer l'adver-

sité en la condensant dans cette figure du «prédateur sexuel», en oubliant que cette adversité est liée à la vie sociale elle-même. Ces «criminels absolus» deviennent alors les images projetées par une société malade, d'une communauté sans valeur et sans projet.

Il y a aussi dans ce vote une cécité face à la nature *complexe* des individus et de la société, ni bons, ni mauvais, ni purs, ni abjects, mais tout cela à la fois et en même temps. C'est cette complexité qui interdit les solutions simples, qui impose de prendre en charge le réel avant

de lui appliquer des schémas idéaux, qui contraint aussi à tenir compte de l'altérité, puisqu'on y décèle toujours un peu de nous-mêmes.

Voilà quelques-uns des éléments qui me paraissent constituer cette réalité dont ce vote aura été l'inquiétante métonymie. Les représentations qui l'ont rendue possible posent à mon sens des problèmes politiques susceptibles de remettre en cause certains des fondements de notre ordre juridique, de nos institutions politiques, voire de notre organisation sociale.

Paquet fiscal vaudois, une gauche divisée

Fin du premier round pour les référendums fiscaux vaudois. En mi-octobre, la campagne de récolte de signatures a abouti malgré l'absence des grands partis de gauche dans le comité référendaire. La votation est prévue pour février. Bref aperçu de la situation de ce dossier chaud de la politique vaudoise.

Au lendemain de la décision du Grand Conseil du 9 septembre d'adopter un paquet fiscal faisant un cadeau de plus de 90 millions aux gros actionnaires de ce canton, quelques organisations de gauche dont le syndicat des services publics ont décidé de lancer deux référendums contre ces lois allant à l'encontre d'une bonne répartition des richesses par la fiscalité. Les grands partis de gauche n'ont pas pris part à la campagne référendaire qui s'est pourtant révélée victorieuse au milieu du mois d'octobre. Pour le PS, l'allègement fiscal pour les familles modestes que les député-e-s ont réussi à obtenir lui a paru trop important pour risquer de tout perdre en votation. A ce motif de fond, s'ajoute une raison stratégique. Regrettant la partie de la loi accordant des millions de baisses d'impôts pour les gros actionnaires, il prévoit de lancer une initiative combattant uniquement cet aspect de la loi.

BAISSE D'IMPÔTS ET POLITIQUE DES CAISSES VIDES

Si ce projet est tout à fait louable, il ne répond pas dans l'immédiat au problème que pose la loi et part en plus du principe qu'elle ne serait pas soumise en votation. En février, nous devons en effet nous demander si le paquet fiscal qu'on nous propose est globalement acceptable. Sachant qu'il provoquera 160 millions de pertes pour l'État, dont plus de la moitié pour des personnes qui n'ont en pas besoin, il convient de dire que ce n'est pas le cas! A long terme, ce que les socialistes ont réussi à obtenir pour les familles risquent donc d'être compenser par une baisse des prestations justifiées par une sois-disante gestion saine des finances cantonales. Si la situation financière est bonne pour l'instant, la crise qui s'annonce ne laisse rien présager de bon... De plus, un combat du paquet fiscal est tout à fait compatible avec le lancement d'une initiative pour

les familles, réintégrant dans la loi l'amendement socialiste obtenu en septembre au Grand Conseil, en cas de victoire des référendums fiscaux en février.

LA GAUCHE VAUDOISE DIVISÉE

Le référendum ayant abouti, les socialistes devaient choisir leur mot d'ordre pour les votations lors de leur dernier congrès du 27 novembre. La majorité des délégué-e-s ont décidé de recommander le oui au paquet fiscal, affirmant que les avantages pour les familles obtenus par les député-e-s compensaient les millions offerts aux plus riches de ce canton. La crainte des opposant-e-s de voir s'effriter à long terme les prestations publiques aux détriments des personnes que nous nous efforçons de défendre et de cautionner par ce projet la politique des caisses vides, n'a pas résister aux arguments à court terme de l'allègement des charges pour les familles de la classe moyenne. Le même soir,

les Verts se sont réunis pour prendre la décision inverse, affirmant en outre que les prestations publiques pourraient être touchées par cette baisse massive des recettes du canton, et ceci particulièrement dans un contexte de crise.

Une nouvelle fois, la gauche sera donc divisée. Les responsabilités sont certainement partagées. En effet, les syndicats et l'extrême gauche avaient en septembre refusé de suivre le projet d'initiative prévu par le PS et ont favorisé la voie référendaire. On peut toutefois regretter le manque de vision à long terme et de détachement du PS à l'égard de la politique parlementaire. En effet, si la logique des député-e-s peut être compréhensible dans un contexte de majorité de droite, elle ne devrait pas être généralisée à l'ensemble du Parti lors des discussions sur les mots d'ordre de votation.

Line Rouyet

Enfouissement des déchets nucléaires: le bal des hypocrites

Six sites ont été choisis pour accueillir les déchets radioactifs.

Plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes». C'est sous le couvert de ce nom délicieusement pudique que la Confédération a jeté les bases visant à trouver des sites potentiels en Suisse pour l'enfouissement des déchets nucléaires radioactifs. Au printemps 2008, le Conseil fédéral a définitivement approuvé ce plan sectoriel et confié à la NAGRA – société coopérative nationale dont les membres sont la Confédération et les exploitants de centrales nucléaires – la tâche de faire une étude approfondie visant à sélectionner des sites susceptibles d'accueillir les déchets nucléaires. Le 6 novembre dernier, la NAGRA rendait publics les sites potentiels retenus. Ces sites, au nombre de six, se trouvent sur les territoires des cantons de Zurich, Schaffhouse, Argovie, Soleure, Nidwald et Obwald.

DES ANTI-NUCLÉAIRES DE CIRCONSTANCE...

Il est piquant de voir que les autorités politiques des régions concernées se sont empressées de protester, toutes tendances politiques confondues. Dans un concert unanime d'oppositions, cantons et communes touchés ont rejeté les conclusions de l'étude menée et se sont engagés à tout entreprendre pour ne pas devenir hôte *ad aeternam* de déchets nucléaires. De la part du canton de Zurich, souvent progressiste sur les questions environnementales, une telle opposition frontale n'est pas surprenante. En revanche, de la part des cantons de Suisse centrale, dont les gouvernements à majorité bourgeoise ne sont pas particulièrement connus pour leur militantisme anti-nucléaire,

le double langage confine au grotesque.

Ainsi par exemple, dans un communiqué de presse publié quelques heures après avoir appris que l'un des sites retenus se situe sur son territoire, le gouvernement du canton de Nidwald, dont six membres sur sept sont issus des rangs bourgeois, s'est déclaré «surpris» par le choix des sites potentiels et a confirmé son opposition de principe à tout enfouissement sur le territoire cantonal.

Chacun défend son pré carré, c'est de bonne guerre. Le réflexe «nimby» (*not in my backyard*), si bien connu des aménagistes et promoteurs, fait carton plein. Mais les discours contradictoires des représentants des partis bourgeois ont assez duré. Il serait bon que les opposants à l'enfouissement des

déchets nucléaires dans leur jardin élargissent quelque peu leurs vues et reconnaissent que le problème ne se limite pas à la question du lieu d'enfouissement des déchets, mais bien à leur production. On ne peut à la fois se poser en défenseur de la population menacée par l'enfouissement de déchets et en porte-parole des lobbies nucléaires à Berne lors des débats sur la politique énergétique. A moins, bien sûr, de plaider pour que l'intégralité des déchets nucléaires produits en Suisse soit exportée chez nos voisins ou dans le reste du monde. Mais cela non plus, les pro-nucléaires n'ont pas eu le courage de le dire. Il est tellement plus facile de brandir la menace d'une pénurie d'électricité et d'éluider les questions qui dérangent...

Raphaël Mahaim

La Bande à Baader : un film qui manque de point de vue et d'ambition

Basé sur un livre-scénario de Stefan Aust, journaliste, ancien rédacteur en chef de *Der Spiegel*, proche des milieux d'extrême gauche dans les années 70, et réalisé par Uli Edel (que du divertissement à son actif), le film *La Bande à Baader* (*Der Baader Meinhof Komplex*) raconte l'épopée du groupe révolutionnaire allemand, la *Rote Armee Fraktion* (RAF). Si le sujet est passionnant, il s'ensuit un film banalement linéaire, interminable,



sans réflexion, dans lequel le réalisateur se concentre sur les rôles de Andreas Baader, Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin. Le choix de se focaliser sur la période 1970-1977 n'est guère critiquable car c'est de loin la période la plus intéressante de la RAF, celle-ci s'étant auto-dissoute en 1998.

Malheureusement, il semble que le seul objectif du réalisateur est de «raconter une histoire», sans mise en contexte historique. Ainsi, on pourrait résumer ce film par le fait que le réalisateur adopte la perspective du «Baader-Meinhof Gang» et pas celle du «Baader-Meinhof Gruppe»; c'est-à-dire que ce film ressemble plus à un film de gangster qu'à un film sur un groupe qui développait des activités terroristes et jouait un rôle politique important. Par son conformisme, il s'inscrit presque dans le mouvement de récupération commerciale, sous forme de pop-culture (qualifié par certains de «Prada-Meinhof»),

des symboles de la RAF. De ce fait, le film désactive de lui-même toute potentielle charge critique et s'interdit de s'interroger sur la tension historique, la relation de l'Allemagne à son passé, la violence, l'action politique. Au contraire, il semble appuyer l'idée, somme toute très confortable, que la RAF n'était que le produit d'une révolte de jeunesse. Ce film souffre donc principalement d'une absence de point de vue et, conjointement, d'un manque d'ambition. Enfin, un autre aspect dérangent est la frontière maintenue volontairement floue entre fiction et documentaire.

Paradoxalement ce film semble terriblement vieux, voire dépassé. Pour le constater, il suffit de revoir *Deutschland im Herbst*, projet collectif de 1978 qui intégrait plusieurs courts-métrages. Parmi les réalisateurs, il y avait notamment Kluge, Schlöndorff et surtout Fassbinder. Dans le court-métrage de ce dernier, on se souvient du

réalisateur discutant avec sa mère sur le détournement de l'avion de Lufthansa en 1977 par un commando palestinien afin de soutenir les revendications de la RAF et de faire libérer Baader, Ensslin et Jaspe, Meinhof étant morte en cellule en 1976. La mère recommande l'exécution des terroristes. Suite à cela, elle étend son raisonnement à l'Allemagne et convient de la nécessité d'un homme fort, d'un «maître autoritaire» bon et juste pour mener le pays. Ainsi, en une séquence, Fassbinder suggérait les démons du passé et dévoilait les différents enjeux de cette Allemagne-là. Sans le recul historique dont a bénéficié le réalisateur de *La Bande à Baader*, ceux de *Deutschland im Herbst* ont prouvé qu'un cinéma intelligent, provocateur et riche en réflexion était possible et que «la réalité» était plus compliquée qu'un simple scénario.

Mathieu Gasparini

Marzi ou la Pologne vue par les yeux d'une enfant

Les éditions Dupuis viennent de publier un recueil des trois premiers tomes de Marzi. Une excellente occasion de découvrir une bande-dessinée qui nous décrit avec simplicité le quotidien de la Pologne des années 80.

13 décembre 1981, Marzi a deux ans et demi. Comme tous les dimanches matins, elle s'apprête à regarder le télé-journal avant d'accompagner ses parents à la messe – dans la Pologne des années 80, on ne badine pas avec l'Eglise catholique. Mais aujourd'hui, ce n'est pas le présentateur habituel qui apparaît, c'est le général Jaruzelski, principal homme fort du Parti communiste polonais de 1981 à 1990. En raison de la situation économique catastrophique et de la grogne sociale grandissante, il annonce qu'il instaure l'état d'urgence dans son pays... Si le commentaire de Marzi se borne à un peu intéressé «Flblblb» (avec l'accent), ses parents savent bien, eux, que cette décision signifie de nouvelles privations et de nouvelles restrictions des libertés.

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

Marzi, bande-dessinée parue chez Dupuis dès 2005, est une rencontre: celle de Sylvain Savoia – aux crayons – et de sa compagne, Marzena Sowa, qui évoque son enfance polonaise. Au fil d'une série de brèves saynètes, c'est l'histoire de la Pologne communiste qui se déroule à travers le regard à la fois lucide et naïf d'une petite fille. Petite et grande histoire se mélangent: les files devant les magasins, les uniformes gris dans les écoles, les vacances à la campagne, la visite d'une cousine qui débarque en jeans, la grogne montante parmi les ouvriers polonais, le hamster qui meurt d'une indigestion, l'ombre tutélaire de Jean-Paul II et l'émergence de «ce monsieur moustachu qui n'a peur de rien», Lech Walesa,

l'un des fondateurs du premier syndicat indépendant de la Pologne communiste, *Solidarnosc*.

UN COUP D'ŒIL DERRIÈRE LE RIDEAU DE FER

Le procédé fait évidemment penser à Marjane Satrapi et à son *Persepolis* qui décrit la jeunesse iranienne de l'auteur, puis sa fuite vers l'Europe. Il est indéniable que *Marzi* ne possède pas la qualité artistique de l'œuvre de Satrapi. Toutefois, c'est ce qui, justement, la rend abordable pour toutes et tous, petits et grands. La Pologne, ce n'est pas si loin et les années 80, ce n'est pas si vieux. Pourtant, quel contraste entre nos sociétés et celle de Marzi! Sowa et Savoia arrivent à nous faire pénétrer dans cette réalité en alliant un ton

et un dessin simples mais jamais simplistes. Evitant la caricature d'un enfer communiste, ils décrivent une réalité complexe que l'on arrive à saisir au fil des pages sans avoir à se plonger dans de volumineux volumes de monographies historiques. Le recueil, recolorisé, regroupe les années 1984 à 1987 de la jeunesse de Marzi. Nos deux auteurs s'attaquent maintenant à son adolescence, puis à son arrivée en France, dans les années 90 dans un deuxième recueil à paraître en automne 2009.

Julien Wicki

À LIRE:

Sylvain Savoia et Mazena Sowa, *Marzi*, éd. Dupuis, 2005-2008, (un recueil et trois tomes parus).

«Notre défi: rassembler la gauche de la gauche, de façon ouverte et combative»

La popiste Marianne Huguenin est une personnalité politique incontournable de Suisse romande. Députée, puis conseillère nationale, elle est aujourd'hui syndique de la commune de Renens dans le canton de Vaud. Elle nous raconte l'histoire de son engagement et ce qui l'anime depuis le début son combat politique.

PDG: Quel a été l'événement déclencheur de ton engagement?

Marianne Huguenin: Un mélange de choses, de racines, de loyautés, et d'événements. Des parents engagés dans la vie politique et de la cité, bien qu'ayant des opinions autres que la mienne. Une ville ouvrière, Le Locle, à majorité rouge-rose depuis la fin de la guerre. Un gymnase, celui de la Chaux-de-Fonds, avec des professeurs passionnants, engagés et ouvert. Mai 68 là au milieu, avec à la fois son élan, mais aussi la nécessité d'un mouvement ouvrier pour aboutir à quelque chose. Ce sont toutes ces choses-là qui ont marqué et déclenché mon engagement politique à l'âge de 20 ans.

Pourquoi t'es-tu tournée vers le parti ouvrier populaire?

Cela se déduit en partie de ce qui précède. La mode quand j'avais 20 ans, ce n'était pas du tout le POP, mais l'extrême-gauche. Celle-ci m'apparaissait comme très intellectuelle, loin du monde ouvrier que je côtoyais dans ma ville. J'ai apprécié au POP cette rencontre avec le milieu populaire, avec un mélange des milieux sociaux et des âges qui n'existait pas dans l'extrême-gauche. Le PS? A l'époque et chez nous, c'était un parti de notables, loin des grands mouvements de pensée et de débats. Le marxisme a été pour moi une découverte et un outil intellectuel, et le PS était à mille lieues de cela... Si une minorité comme des Charles Dellberg ou des Arthur Villard contestaient le système, il n'y avait que 2 ou 3 conseillers nationaux PS qui refusaient finalement le budget militaire avec le parti du Travail... L'intervention d'août 68 en Tchécoslovaquie, sa claire condamnation par le PdT, m'a aussi aidée à faire le pas d'adhérer à un parti se référant au marxisme et au communisme, avec une conscience – insuffisante sûrement, mais claire – de ce qu'était le stalinisme.

Quelles sont les étapes qui ont rythmé ta vie de militante?

J'ai d'abord été une militante de base. J'ai contribué à relancer les Jeunesses du Parti, et ai même fondé les Jeunesses communistes suisses. J'ai milité pour la cause des femmes, pour le droit à l'interruption de grossesse, pour un congé maternité, et j'ai en Suisse romande essayé d'implanter l'OFRA, organisation pour la cause des femmes, active en Suisse allemande et issue des Organisations progressistes, après le reflux du MLF. J'ai aussi été active dans la création des mouvements de soutien à la Résistance chilienne de Salvador Allende, figure que j'ai toujours admirée.

Ce n'est que peu à peu que je me suis trouvée engagée dans la vie politique plus institutionnelle, au niveau local (au Locle, puis à Renens), puis comme députée de 1990 à 1998. En 1996, j'ai été élue conseillère municipale à Renens, en gagnant un peu étonnamment une primaire contre un candidat PS et en faisant ainsi basculer à gauche, une gauche rouge-rose, la Municipalité. Puis, le Conseil national en 2003 et la syndication à Renens en 2006. Ma profession de médecin généraliste à Renens, installée pendant 17 ans en cabinet médical, et mon intérêt pour le domaine des toxicomanies a aussi marqué ma vie de militante et mes engagements.

Au-delà des différentes étapes qui ont marqué ta vie de politicienne et les différents mandats que tu as occupés, quels fils conducteurs peux-tu identifier dans ton engagement?

Les fils conducteurs, ce sont pour moi la conscience qu'il ne sert à rien de faire juste, d'avoir raison tout seul, mais qu'il faut un groupe de gens, un parti, ou mieux un mouvement social, qui travaille ensemble. Même si je suis actuellement dans la vie

DR



institutionnelle (trop), j'ai cette certitude absolue. Je tiens aussi à tout prix à faire partie d'une gauche qui garde le lien avec les gens, avec ceux issus des milieux populaires, de tous âges. Je n'aime ni le notable détaché des gens, ni l'intellectuel qui parle en leur nom de façon parfois méprisante. J'ai appris, dans mon métier de médecin, dans ma vie personnelle aussi, à rencontrer toutes sortes de milieux, et je rêve d'une gauche qui sache parler et agir beaucoup mieux que nous ne le faisons dans ce milieu populaire qui se sent parfois abandonné.

Ton retrait du Conseil national au lendemain des élections fédérales a fait beaucoup de déçu-e-s. Quels enseignements tires-tu de cette expérience?

Je tire comme enseignement qu'on doit faire ce qu'on sent comme juste. Ce que j'ai fait. Peut-être aurais-je dû ne pas me présenter, mais j'ai senti trop tard la charge de ma fonction de syndique et ceci aurait aussi fait de nombreux déçus qui m'auraient attribué la perte du 2^e siège du POP! J'ai appris à me méfier de ce que j'appelle les «faux amis», ceux qui me louaient pour abattre Josef, tout en me méprisant en fait complètement et en faisant de moi une malheureuse potiche.... Je n'ai jamais regretté ma décision,

je sais qu'elle était la seule qui me convenait, qui respectait aussi les engagements pris pour Renens.

Quel regard portes-tu sur ton parti, dans cette période difficile tant à l'interne qu'au niveau électoral?

J'ai vécu avec le POP d'autres moments difficiles... Par exemple quand nous n'avions plus aucun conseiller national vaudois, et plus de groupe parlementaire à Lausanne. Mais il est vrai que cette période est particulière et que nous sommes à un tournant. Notre défi est de pouvoir rassembler la gauche de la gauche, de façon à la fois ouverte et combative. A l'heure où le modèle capitaliste est en crise profonde, et où le modèle social-démocrate est lui aussi à la peine, nous devrions pouvoir rebondir. Je ne crois pas au reflux vers un «parti communiste» qui s'épargnerait la critique du passé et des dérives du modèle stalinien. Je crois à un parti qui garde, vivifie, renforce ses racines dans le milieu populaire, qui le respecte. Je ne veux pas d'un parti refermé sur lui-même, sur ses certitudes. Je suis persuadée aussi que nous ne ferons rien tout seul, que nous aurons besoin des autres militants, des autres partis.

Comment envisages-tu ton futur engagement politique, au niveau communal, cantonal ou fédéral?

Le terme «plan de carrière» me fait horreur! J'ai toujours choisi en fonction de mes responsabilités et de mes envies. Là où je me sentais le plus utile. J'aime mon travail de syndique à Renens, j'aime pouvoir y réaliser des choses, tout en restant proche des gens. C'est lui que je vais privilégier pour la suite.

*Propos recueillis par
Line Rouyet*

Emma Goldman

«La centralisation du pouvoir a créé un sentiment international de solidarité parmi les nations opprimées du monde, solidarité qui révèle entre les ouvriers américains et leurs frères de classe à l'étranger, qu'en compatriote qui l'exploite, une invasion étrangère.»

Emma Goldman,
Le patriotisme, une menace contre la liberté
(1911)

Emma Goldmann

(27 juin 1869 - 14 mai 1940)

Dite «Emma la rouge», elle était lituanienne connue pour ses écrits libertaires et féministes. Elle émigra Trois fois emprisonnée pour propagande tard en Russie, ce qui lui permit d'être témoin per une attitude très critique face au bolchévisme. Espagne pour combattre le fascisme. Elle est la pièce de Howard Zinn, En suivant Emma (Agone, 2007).



une anarchiste d'origine et ses discours radicaux aux États-Unis à 16 ans. subversive, elle fut expulsée plus de la révolution russe et de développer En 1936, elle s'engage en figure principale d'une

agenda

14 janvier 2009
Colloque: nouvelles technologies et brevets, quelles responsabilités pour les inventeurs et les entrepreneurs?

Org.: Unité e2co de l'institut IGE de la HEIG-VD 09h20, Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), Yverdon

22 janvier
26^{es} «idées vertes» lausannoises
Thème: «La nature en ville»
20h00, secrétariat des Verts, place de la Palud 7, Lausanne

31 janvier
Manifestation contre le World Economic Forum
14h00, parc des Crochettes, Genève

Paroles qui circulent librement...

Je suis néanmoins convaincu qu'il faut se prononcer en faveur de l'extension de la libre circulation, car le risque est moindre pour la Suisse qu'en cas de refus. Si nous la refusons, nous ignorons quelles seraient les conséquences pour l'économie et comment l'Union européenne réagirait. Nous pourrions tout aussi bien connaître un ralentissement économique en Suisse, ainsi qu'une baisse des salaires.

Christoph Blocher, dans *Le Temps*, 15.09.05

Malheureusement, le référendum a abouti, il faut maintenant répondre à la question par non. Cela n'aura pas de conséquences négatives pour la Suisse.

Christoph Blocher, ATS, 29.11.08

5 112 sanctions administratives ont été prononcées dans la période sous revue. La grande majorité d'entre elles porte sur des infractions à l'obligation d'annonce. Deux cent trente trois amendes ont été prononcées pour infractions aux salaires minimaux et 243 pour infractions à d'autres dispositions. Ces deux catégories correspondent chacune à 5% des sanctions administratives. Quatre vingt neuf interdictions à l'employeur d'offrir ses services en Suisse ont été prononcées (= 2% des sanctions administratives). Si l'on ramène le nombre de sanctions prononcées dans la période sous revue à son équivalent à l'année, on obtient une hausse de 57% par rapport à 2005.

Rapport du SECO sur la mise en œuvre des

mesures d'accompagnement (période du 1.1.06 au 30.6.07), septembre 2007

Il faut réinventer l'internationalisme, qui a été capté et détourné par l'impérialisme soviétique, c'est-à-dire inventer des formes de pensée théorique et des formes d'action pratique capables de se situer au niveau où doit avoir lieu le combat.

Pierre Bourdieu, *Les chercheurs, la science économique et le mouvement social* (1996)

Mais si la division du travail produit la solidarité, ce n'est pas seulement parce qu'elle fait de chaque individu un échangiste, comme disent les économistes; c'est qu'elle crée entre les hommes tout un système de droits et de devoirs qui les lient les uns aux autres d'une manière durable.

Émile Durkheim, *De la division du travail social* (1893)

Mais en général de nos jours le système protecteur est conservateur, tandis que le système du libre-échange est destructeur. Il dissout les anciennes nationalités et pousse à l'extrême l'antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat. En un mot, le système de la liberté commerciale hâte la révolution sociale. C'est seulement dans ce sens révolutionnaire, Messieurs, que je vote en faveur du libre-échange.

Karl Marx, *Discours sur le libre échange*

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi:

Pages de gauche

Case postale 7126 - 1002 Lausanne

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant